

Distribution de : LE MAZET

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE LACHAMP-RIBENNES

Mende, le lundi 4 mars 2024

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire										
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie					Physico-chimie					
					Bact. coliformes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amoni- um mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
RESERVOIR DU MAZET SORTIE RESERVOIR	26/02/2024 LDA48	<0,03	7,9	6,4	11	0	118	11	0	271	0,011	<0,01	1,3	13,7	0,68
LE MAZET HABITATION PARTICULIERE	27/02/2024 LDA48	<0,03	8	7,1	3	1	129	2	1	275	<0,01				0,43
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>	maximum minimum		9 6,5		0	0			0	1100 200		0,1	50		1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés. Il faut noter la présence excessive de germes revivifiables, de bactéries coliformes et de turbidité.

Interprétations

Ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et pour les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.

La présence de bactéries revivifiables et de bactéries coliformes est un signe de dégradation globale de la qualité de l'eau dans le réseau, intervenue lors du stockage ou dans l'eau brute.

La présence est un signe de dégradation de la qualité de l'eau qui toutefois ne nécessite pas de mesure sanitaire particulière.

La présence de turbidité indique une présence anormale de matière en suspension.

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.